

SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2011

Le CC.COM est un bulletin d'information mensuel destiné à diffuser les principales décisions adoptées par le Conseil des commissaires et le comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) lors de la séance publique. Il est transmis à tous les employés et diffusé dans la rubrique « Conseil des commissaires » sur le site Internet www.csmv.qc.ca.

1. ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE – HOMMAGE – LAURÉATS FORCES AVENIR

Le Conseil des commissaires a débuté sa séance publique par une activité de reconnaissance durant laquelle madame Lucie Désilets, présidente, a honoré des élèves et des membres du personnel de notre Commission scolaire qui se sont brillamment illustrés sur la scène nationale.

Il s'agit de mesdames Joanie Duquette, Sylvie Bruneau, Andrée-Sarah Lefrançois et messieurs Gabriel Hervieux, Olivier Roy Pelletier, Maxime Tremblay, Axel Cotton et Guillaume Labrie.

En effet, au cours des dernières semaines ou des derniers mois, ces élèves et membres du personnel de la Commission scolaire Marie-Victorin ont tous été chacun leur tour *Lauréat de la semaine du programme Forces AVENIR*. Joanie Duquette, Gabriel Hervieux et Maxime Tremblay ont été lauréats de la semaine dans la catégorie Élève persévérant. Olivier Roy Pelletier a été lauréat de la semaine dans la catégorie Élève engagé. Axel Cotton et Guillaume Labrie l'ont été dans la catégorie Projet engagé, et les deux enseignantes Sylvie Bruneau et Andrée-Sarah Lefrançois l'ont été dans la catégorie Personnel engagé.

Le 3 juin, ils vont tous représenter la Commission scolaire Marie-Victorin au Gala Forces AVENIR, alors que 24 lauréats de la semaine seront là pour représenter l'engagement étudiant dans leur catégorie respective.

Forces AVENIR est un programme qui vise à reconnaître, honorer et promouvoir l'engagement de la jeunesse dans des projets qui à la fois enrichissent le savoir et suscitent le goût de la réussite, le dépassement personnel et le développement du sens civique contribuant à la formation de citoyens conscients, actifs et responsables, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.

Ces derniers ont reçu des mains de la vice-présidente du Conseil des commissaires, madame Colette Larose, et du vice-président du comité exécutif, monsieur Roch Dumont, un certificat de mérite Marie-Victorin, une épinglette dorée qui représente l'iris versicolore, emblème de la Commission scolaire, ainsi qu'un iris bleu.

Lors de l'hommage, ils étaient accompagnés de mesdames Dominique Migner et Marie-Lise Guilbert, directrices adjointes de l'école Mgr-A.-M.-Parent et de monsieur Sylvain Caron, le directeur, ainsi que des membres de leur famille.



Sur la photo : De gauche à droite : Roch Dumont, vice-président du Comité exécutif, Dominique Migner, directrice adjointe de l'école Mgr-A.-M.-Parent, Axel Cotton, Guillaume Labrie, Maxime Tremblay, Joanie Duquette, Marie-Lise Guilbert, directrice adjointe de l'école Mgr-A.-M.-Parent.

À l'arrière : Olivier Roy Pelletier, Andrée-Sarah Lefrançois, Sylvie Bruneau, Sylvain Caron, directeur de l'école Mgr-A.-M.-Parent, Colette Larose, vice-présidente du Conseil des commissaires.

2. PLAN D'EFFECTIF 2011-2012 – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté le plan d'effectifs 2011-2012 du personnel de direction des écoles primaires et secondaires et des écoles spécialisées en tenant compte des échanges tenus avec les représentants de l'Association des directrices et directeurs d'établissement (ADERS). Le plan d'effectifs 2011-2012 du personnel de direction a été réduit de 3,5 postes en raison de la baisse de la clientèle.

La répartition sera soumise au Conseil des commissaires à la rencontre du 28 juin prochain.

3. CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE GÉRARD-FILION – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Le Conseil des commissaires a adopté une résolution permettant la modification du nom du Centre de formation professionnelle Gérard-Filion par le Centre de formation professionnelle Charlotte-Tassé.

Madame Charlotte Tassé fût une pionnière en enseignement et en administration de soin de santé. Elle a accompli diverses réalisations menant au rayonnement d'une institution vouée à la maladie mentale et au développement de la profession d'infirmière :

- création d'une école d'infirmières
- création de la première école de gardes-malades auxiliaires au Québec
- mise sur pied d'un cours de perfectionnement en nursing psychiatrique
- direction du Sanatorium Prévost pendant plus de 35 ans, assistée d'un conseil d'administration composé uniquement de femmes
- grande contribution au développement du Sanatorium afin de le voir devenir un grand centre neuropsychiatrique en Amérique du Nord.

En février dernier, le Conseil a adopté une résolution modifiant le plan d'organisation scolaire de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Plus précisément, il fut décidé d'offrir tous les programmes de santé et le programme d'entretien général d'immeubles du CFP Gérard-Filion dans l'immeuble sis au 2101, rue Lavallée à Longueuil, impliquant le déménagement de ce centre.

Comme ce centre cessera, à compter du 1^{er} juillet 2011, de cohabiter avec l'école secondaire Gérard-Filion, il s'avérait nécessaire d'entreprendre les démarches afin de changer le nom du centre. Un processus de consultation a été suivi. Sept noms ont été déposés aux groupes consultés et ont ensuite fait l'objet des vérifications habituelles auprès de la Commission de toponymie et du MELS. Des noms ont été recommandés par ces groupes en lien avec le volet de la santé et c'est celui de Charlotte-Tassé qui a été retenu par le Conseil.

4. RÈGLES D'ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2011-2012

Malgré la réception tardive du projet de règles budgétaires 2011-2012 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le Conseil des commissaires a adopté les règles d'allocations budgétaires pour l'année scolaire 2011-2012, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*.

Le projet soumis à l'adoption est le fruit d'une vaste consultation menée par la direction du Service des ressources financières et de l'approvisionnement auprès des conseils d'établissement et des différents comités consultatifs, dont le Comité sectoriel des services, le Comité consultatif de gestion et le Comité de parents. Ces règles d'allocations ont dû être élaborées dans le contexte des importantes compressions budgétaires imposées de façon inattendue par la ministre.

Ces règles d'allocations, qui serviront à la confection du budget 2011-2012, prévoient, pour tous les établissements, les enveloppes budgétaires suivantes : enseignants, personnel autre qu'enseignant, activités éducatives et de gestion, activités générales de gestion, gestion de services et de comités, frais d'entretien et de réparation, ristournes de taxes, services de garde en milieu scolaire, investissements et allocations supplémentaires.

Quant au budget 2011-2012, il sera soumis au Conseil des commissaires, le 28 juin prochain, pour adoption.

5. AUTORISATION DE LA MINISTRE – BUDGET DÉFICITAIRE 2011-2012

Le Conseil des commissaires a également adopté une résolution à l'effet qu'une demande soit faite à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la CSMV à adopter un budget équilibré par l'utilisation de 40 % de son surplus au 30 juin 2010, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées. Pour équilibrer son budget 2011-2012, la CSMV doit utiliser un montant de 4 816 289 \$ de son surplus au 30 juin 2010. La CSMV désire ainsi protéger le service direct à l'élève.

Cette demande est faite dans le contexte où une commission scolaire ne peut pas adopter un budget déficitaire. De plus, la CSMV a déjà mis en place de nombreuses mesures de compressions, de plus de 3 M\$, et d'autres mesures sont en évaluation pour retrouver l'équilibre budgétaire.

6. AFFAIRE DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Le Conseil des commissaires et le comité exécutif ont octroyé des contrats présentés par le Service des ressources matérielles et ainsi donné leur aval à trois importants projets de réfection, totalisant des investissements de près de 1, 2 M\$.

Ainsi, les travaux suivants seront réalisés durant les vacances estivales :

- École André-Laurendeau – remplacement des chaudières, désamiantage et contrôle;
- École secondaire participative l'Agora – réfection phase III / services sanitaires et revêtement de plancher;
- École Marie-Victorin (B) / Samuel De-Champlain – remplacement des chaudières, désamiantage et contrôles.



**TOUT DEVIENT
POSSIBLE**

Le CC.COM est produit par le Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications. Vos commentaires sont importants pour nous. N'hésitez pas à nous les communiquer : catherine_giroux@csmv.qc.ca